

La publication 75F, Guide de lutte contre les mauvaises herbes 2008-2009



Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des
Affaires rurales de l'Ontario

TABLEAU 6-3. LUTTE CONTRE LES MAUVAISES HERBES EN POSTRÉCOLTE

CHAUME	TRAITEMENT	GRAMINÉES		DICOTYLÉDONES VIVACES								
		chiendent commun	muhlenbergie feuillée	liseron des champs	céraiste vulgaire	tussilage	pissenlit	apocyn chanvrin	asclépiade	coqueret hétérophylle	chardon des champs	laiteron des champs
Herbicides de postrécolte												
glyphosate	glyphosate*	9	9	9	9	8	8/9 ^a	8	8	?	9	9
dicamba	BANVEL II, ORACLE	0	0	8	9	7	8	8	7	6	8	9
2,4-D	2,4-D*	0	0	7	2	?	7	?	0	?	6	7
? Évaluation impossible, faute de données suffisantes. * Il existe de nombreux produits; voir le tableau 4-1, p. 23, pour la liste complète. ^a Utiliser la dose supérieure contre les mauvaises herbes ayant plus de 15 cm de hauteur ou de largeur.												

Pour commander la publication 75F, Agdex : 640, Prix : 15 \$ + TPS :

- En ligne à *ServiceOntario Publications*
- Par téléphone au Centre de service de ServiceOntario
1-800-668-9938
416-326-5300
1-800-268-7095 (ATS)